

<b>Zeitschrift:</b>	Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
<b>Herausgeber:</b>	Société d'Etudes Economiques et Sociales
<b>Band:</b>	66 (2008)
<b>Heft:</b>	4: Activités sportives et actifs économiques ; Le salaire de la peur et de la cupidité
<b>Artikel:</b>	Un paysage sportif en plein mutation!
<b>Autor:</b>	Mornod, Pascal
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-142141">https://doi.org/10.5169/seals-142141</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# UN PAYSAGE SPORTIF EN PLEINE MUTATION!

PASCAL MORNOD

*Association Vaudoise d'Education Physique Scolaire – AVEPS*

*p.mornod@bluewin.ch*

➤ L'auteur contraste, dans cette prise de position, les rôles sociaux, éducatifs... du sport avec le fait que les instances politiques ont souvent tendance à ne le considérer que comme, au pire, un ensemble de coûts à réduire, au mieux l'occasion de promesses démagogiques vite oubliées.

Après un peu plus d'un an passé au sein du comité de l'AVEPS (Association Vaudoise d'Education Physique Scolaire) je suis très heureux de pouvoir profiter de cette opportunité qui m'est offerte pour vous adresser ces quelques lignes. Je suis convaincu que nous vivons actuellement une période «charnière» et déterminante pour l'avenir des maîtres d'éducation physique et par conséquent aussi pour les élèves et étudiants vaudois. En effet, la riche actualité et l'importance des dossiers en cours impliquent un combat et un engagement de tous les jours. Pour rappel et information, notre association est sollicitée et interpellée actuellement sur les questions suivantes:

- > La réécriture de la loi scolaire vaudoise.
- > La procédure de consultation concernant la révision totale de la loi fédérale encourageant la gymnastique et les sports.
- > La primarisation du cycle de transition (5ème et 6ème années).
- > La réintroduction de la 3ème heure de sport des les gymnases vaudois.
- > La dotation horaire en éducation physique des les écoles professionnelles.
- > La reconnaissance de titres universitaires d'enseignement de certains Maîtres d'éducation physique dans le nouveau système DECFO.

Inutile de préciser l'importance de tels dossiers pour l'avenir d'un enseignement qualitatif en éducation physique dans notre canton. Malheureusement le politique, ceci depuis 1995, date de la suppression de la 3ème heure d'éducation physique dans les gymnases à l'occasion de la mise en vigueur de la nouvelle RRM, prend facilement pour cible notre discipline dans un simple but de faire des économies! Les bienfaits sur la santé d'une pratique sportive régulière ne sont plus à prouver de même que l'importance de son aspect social ou éducatif. Ces faits établis et reconnus, sont souvent utilisés à des fins «promotionnelles» par certaines personnes politiques lors de déclarations publiques, mais très vite oubliés lors de prise de décision. La volonté de diminuer la dotation horaire de l'enseignement du sport, la volonté de laisser à charge l'enseignement de l'éducation physique à des personnes non spécialistes de cette discipline à un moment aussi important dans le développement moteur de l'enfant

que celui du cycle de transition, montre bien la méconnaissance de la spécificité de cette branche par nos autorités.

Evidemment, un monde associatif sportif bien organisé tel que le notre peut pallier à ce manque. Cependant, trop souvent uniquement les jeunes motivés ou ayant déjà pris goût à la pratique sportive rejoignent les clubs. Alors dans cette philosophie, qu'en est-il des autres? Dans ce cas, l'école peut-elle encore jouer son rôle?